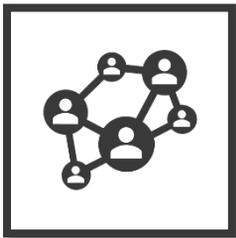




Talence Epargne Utile, mesurez l'impact de votre investissement



L'INDICATEUR DE FÉVRIER : DISPOSITIFS DE PARTAGE DES BÉNÉFICES

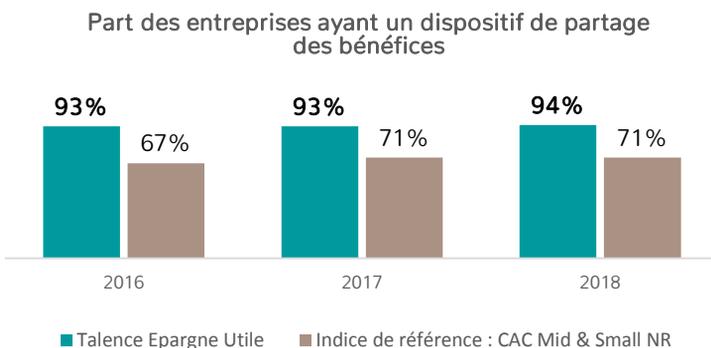


Cet indicateur comptabilise le nombre d'entreprises proposant à l'ensemble de son effectif un dispositif de partage de bénéfice allant au-delà des dispositifs légaux. Les instruments qui permettent cette redistribution de valeur sont par exemple l'intéressement, le PER Entreprise (anciennement PERCO) ou encore l'actionnariat salarié.

Ces dispositifs constituent une épargne salariale visant à susciter une émulation individuelle et collective. Ils stimulent également l'engagement au Groupe. Ces instruments sont utilisés par le management afin de fidéliser les salariés et d'aligner leurs intérêts avec ceux des actionnaires.

Performance de Talence Epargne Utile sur l'indicateur de mise en place de dispositifs de partage des bénéfices

Le graphique ci-dessous représente la performance du fonds **Talence Epargne Utile** comparé à son benchmark, le CAC Mid & Small sur les trois dernières campagnes d'évaluation de **Gaïa Rating**. Chaque année, le fonds surperforme très largement son indicateur de référence et enregistre une augmentation en 2018. Cette année, **94% des entreprises** composant le fonds Talence Epargne Utile proposent à leurs effectifs des dispositifs de partage des bénéfices contre 71% pour le CAC Mid & Small.



Prenons l'exemple **Fleury Michon** : l'entreprise propose des accords d'intéressement, une distribution d'actions gratuites mais également un PERCO pour l'ensemble de son effectif. Le périmètre de redistribution de la valeur la distingue des autres entreprises.

De son côté, **Volitalia** a signé un accord d'intéressement en 2017, de même qu'**Axway** qui a mis au point un nouveau plan d'actionnariat salarié pour tous à échéance 2022.

Le **Groupe Gecina**, quant à lui, dédit 15,80% de sa masse salariale à la participation, à l'intéressement et à l'abondement de ses collaborateurs. De plus, le Groupe distribue près de 55 000 actions de performance à près de 20% de ses collaborateurs.

Quelle est la contribution des indicateurs d'impacts sur la gestion de Talence Epargne Utile ?

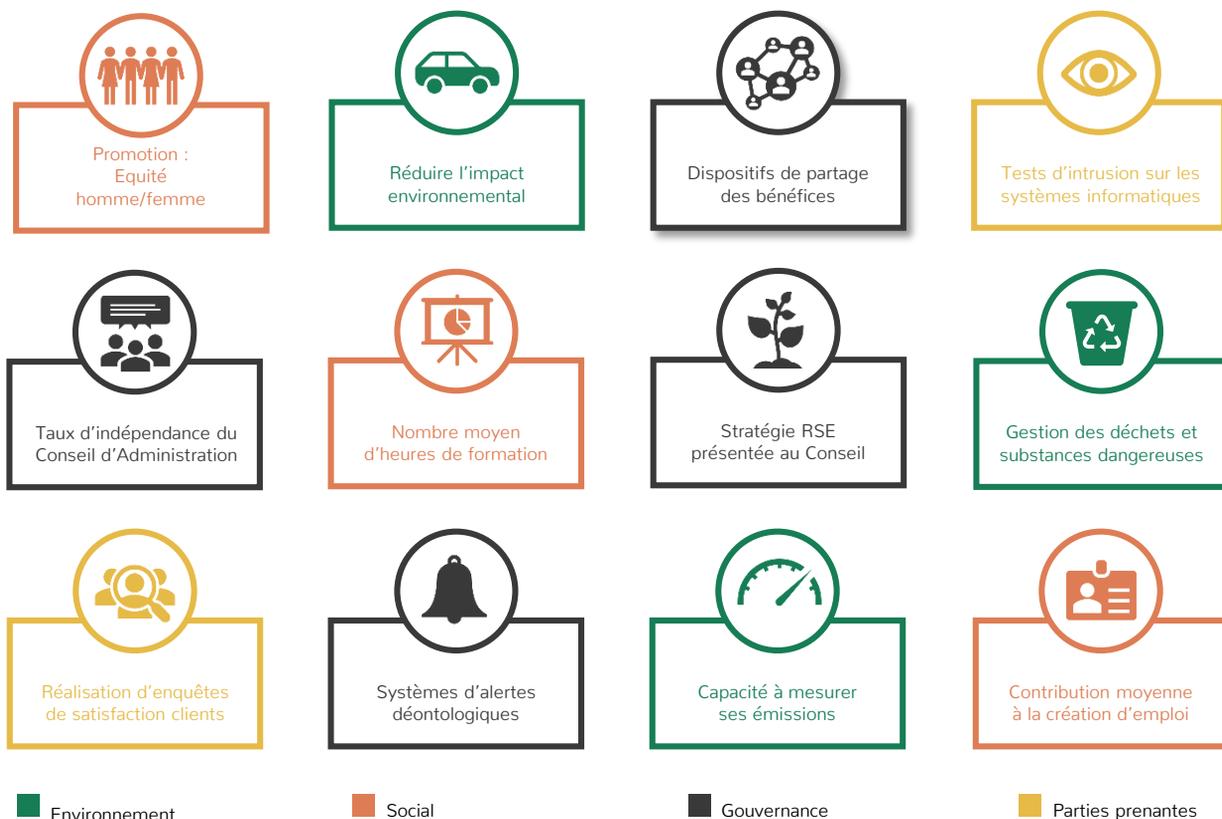
Talence Gestion a créé le fonds **Talence Epargne Utile** depuis maintenant trois ans. Il s'agit d'un fonds dédié aux PME françaises s'illustrant tant par leurs résultats financiers que par l'ambition de leur politique de responsabilité sociale.

Gaïa Rating, agence indépendante de recherche ESG d'**EthiFinance** est spécialisée dans l'évaluation extra-financière des entreprises de taille moyenne. Grâce aux expertises combinées de Talence Gestion et d'EthiFinance, le fonds Talence Epargne Utile investit dans des entreprises créant de la valeur et contribuant au développement durable.

L'évaluation extra-financière relevant d'une certaine technicité, il nous est apparu important de présenter douze indicateurs d'impact très concrets permettant de mesurer l'utilité des investissements du fonds ainsi que leur qualité en termes ESG et du respect des parties prenantes.

Comment sont mesurés les indicateurs d'impacts ?

L'ensemble des impacts est calculé de façon annuelle en agrégeant les données des entreprises sélectionnées sur un indicateur donné. Le périmètre reste stable ainsi que la méthodologie de scoring utilisée. Ci-dessous, les douze indicateurs d'impact, dont un vous sera présenté chaque mois.



■ Environnement

■ Social

■ Gouvernance

■ Parties prenantes

Avertissement

Document à caractère commercial, simplifié et non contractuel. Le contenu de ce document ne constitue ni une recommandation, ni une offre d'achat, ni une proposition de vente, ni une incitation à l'investissement. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures et sont présentées dans la devise de référence du fonds hors commissions entrée/sortie. L'accès aux produits et services présentés ici peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Le traitement fiscal dépend de la situation de chacun. Le DICI qui doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription et le prospectus du fonds présentant les risques auxquels le fonds est exposé sont disponibles directement auprès de Talence Gestion et sur son site internet à l'adresse suivante www.talencegestion.fr

Sources : Talence Gestion et EthiFinance. Tous droits réservés.